



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Paris, le 19 février 2026

**Service de la vie de l'élève et des établissements
Sous-direction des parcours éducatifs et des éducations
transversales**

Bureau de la santé et de l'action sociale

DGESCO C1-4

D2026-001213

Affaire suivie par :

Claire Bey

Cheffe du bureau de la santé et de l'action sociale

Tél : 01 55 55 04 03

Mél : claire.bey@education.gouv.fr

Le ministre de l'éducation nationale

à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs de
région académique

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs
d'académie

Mesdames et messieurs les secrétaires généraux
d'académie

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Objet : Lancement de « l'Année de la Santé » 2026-2027 : partenariat entre le CNRS et le ministère de l'Éducation nationale

Dans le cadre d'un partenariat pluriannuel liant le ministère de l'éducation nationale et le CNRS, l'année scolaire 2026-2027 sera consacrée à la santé et succédera à l'Année de la chimie (2018-2019), à celle des mathématiques (2019-2020), à celle de la biologie (2021-2022), à celle de la physique (2023-2024), à celle des géosciences (2024-2025) et à celle de l'ingénierie (2025-2026).

Conformément à la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui conçoit la santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social, ce projet place la santé au centre d'une approche globale et transversale intégrée aux parcours éducatifs. Cette vision fait écho à la feuille de route du CNRS¹ sur la recherche en santé, qui affirme le rôle central de l'interdisciplinarité pour comprendre les déterminants multiples de la santé et développer des approches innovantes de prévention et de soin.

L'Année de la Santé permettra de mettre en lumière les enjeux actuels de la recherche mais aussi de former les personnels enseignants sur des sujets émergents, de connecter les scientifiques et la société, de promouvoir une vision attractive de ce domaine et les différents métiers afférents, tout en contribuant au plan Avenir. Ce dispositif mobilisera un large public d'acteurs et de laboratoires issus du monde de la recherche (INSERM, INRAE, CEA, France Université, Collège des sociétés savantes, Agence de programmes pour la recherche en santé, etc.) et de l'éducation, de l'école maternelle jusqu'aux formations post-baccalauréat des lycées (CPGE et STS) et aux universités et grandes écoles.

Les équipes académiques École promotrice de santé constitueront le point d'entrée de la communication ministérielle sur le sujet et seront chargées de constituer un comité de pilotage académique réunissant largement les corps d'inspection, de direction, les conseillers techniques sociaux et de santé et des représentants du monde la recherche. Elles prendront appui sur le comité d'éducation

¹ Version longue : https://www.cnrs.fr/sites/default/files/news/2024-04/FeuillederouteSante_codir_longue_vf.pdf
Thématiques phares des domaines de recherche en Santé au CNRS: <https://miti.cnrs.fr/thematiques-feuille-route-sante-cnrs/>

à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, à ses différentes échelles, de l'académie à l'établissement, pour contribuer à l'animation et à la coordination de cette opération.

La mise en œuvre des actions dans les territoires sera particulièrement portée par les inspectrices et inspecteurs du premier et du second degré (toutes les disciplines étant invitées à contribuer à cette Année de la santé). La mobilisation des services d'information et d'orientation, sous l'impulsion des DRAIO, permettra de soutenir tout particulièrement les actions de découverte des formations et des métiers en lien avec les enjeux de santé, dans un large spectre de disciplines et de secteurs d'activité, en facilitant leur visibilité et leur déploiement auprès des établissements.

Pour accompagner les professeurs, des formations, organisées en partenariat avec un ou plusieurs laboratoires du CNRS et les autres partenaires de l'opération, pourront être intégrées aux programmes académiques de formation (PrAF). Elles seront proposées en lien avec le comité de pilotage académique sur la base d'un ensemble de thèmes qui sera proposé aux académies par le comité de pilotage national.

À l'échelle des académies, une valorisation de toutes les actions en lien avec la santé est encouragée, notamment sur les sites internet académiques, des publications sur les réseaux sociaux, des articles dans les médias, etc. Au printemps 2026, un site Internet dédié à l'Année de la santé sera mis en ligne, accompagné d'une communication sur Éduscol présentant l'opération et fournissant les informations sur son déroulement, avec un agenda des manifestations aux échelons national et académique. L'année fera également l'objet d'une communication sur l'ensemble des supports de communication du ministère (site internet, réseaux sociaux...).

Par ailleurs, certains événements seront portés au niveau national, à l'image de la journée de lancement de l'Année de la santé, prévue le 14 octobre 2026 à Paris. Cette journée prendra la forme de conférences scientifiques mettant en avant la place des technologies au service de la santé, les différents déterminants de santé et les processus qui permettent aujourd'hui de prédire une évolution du normal au pathologique. Elle abordera également les enjeux sociétaux et éthiques de la santé, ainsi que l'approche globale de la santé et les innovations en thérapies et en prévention, d'un point de vue individuel comme global.

Je vous remercie pour votre engagement dans le déploiement des actions au profit de l'Année de la Santé, qui permettront de sensibiliser la communauté éducative tout en contribuant au bien-être des élèves et à leur réussite scolaire.

Pour le ministre et par délégation,
Le chef du service de la vie de l'élève et des établissements,
adjoint de la directrice générale



Jean HUBAC